Logo CH

**L'équipe médicale qui vous prendre en charge aux urgences s’implique**

**dans des démarches d’évaluation et de recherche,**

**en partenariat avec l’Observatoire Régional des Urgences de la région Auvergne-Rhône-Alpes.**

Afin d’améliorer la qualité de la prise en charge des patients dans le cadre de l’urgence en région Auvergne-Rhône-Alpes, certaines des données qui sont recueillies dans le dossier patient, sont susceptibles d’être utilisées à des fins d’évaluation et de recherche.

Ces démarches non interventionnelles n’interfèrent en rien dans les décisions médicales vous concernant ou dans votre propre parcours de soins.

Il s’agit de projets à partir des données des Résumés de Passages aux Urgences (RPU) dont les éléments font partie intégrante d’un dispositif national de veille et d’alerte.

Concernant ces données, vous disposez d’un droit d’accès, de rectification, d’opposition auprès du directeur de l’organisme gestionnaire du régime d’assurance maladie auquel vous êtes rattaché(e).